

BULLETIN D'INSCRIPTION : PASSAGER
Saison : 2026 – 2027

**Signer en
bas de page**

COORDONNEES (en majuscules) : les mentions en gras sont indispensables pour l'obtention de la licence	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
N° de licence (sauf débutant) : A -	Date de naissance :
	Tel portable :
Sexe : ☐ homme ☐ femme	Je souhaite une attestation : ☐ NON ☐ OUI (enveloppe timbrée à joindre)
Adresse de messagerie (indiquez-les EN MAJUSCULES) pour vous joindre en cas de problème avec la FFESSM	
Courriel : @	

Assurance complémentaire facultative (cocher une des cases obligatoirement)	
☐	JE NE SOUSCRIS PAS D ASSURANCE COMPLEMENTAIRE mais je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance individuelle complémentaire pour la pratique de la plongée (informations sur www.ffessm.fr).
☐	JE SOUSCRIS une assurance complémentaire (voir les informations sur www.ffessm.fr) : ☐ Loisir 1 : 25€ ☐ Loisir 2 : 30€ ☐ Loisir 3 : 51€ ☐ Loisir 1 TOP: 48€ ☐ Loisir 2 TOP: 59,50€ ☐ Loisir 3 TOP : 99€

Règlement

1 chèque de 75€ à l'ordre du " *Stade de Vanves* " pour la cotisation

1 chèque distinct à l'ordre du " *Stade de Vanves* " du montant de l'assurance complémentaire si besoin
OU

1 virement de 75€ en indiquant « Cotisation 26-27 Passager *NOM Prénom* »

1 virement distinct en indiquant « Assurance *NOM DE L'ASSURANCE CHOISIE* 26-27 *NOM Prénom* »
du montant de l'assurance complémentaire si besoin

Le Président de la Section Plongée

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons que les données qui sont collectées vont servir à alimenter un fichier informatisé. A défaut de réponse de votre part, nous ne pourrions pas prendre votre demande en considération. Le destinataire de ces informations est l'Association Loi 1901 Stade de Vanves. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'Association ci-dessus désignée.